

*Extrait du Code de la Démocratie
Locale et de la Décentralisation*

Nous vous invitons à assister pour la première fois à la séance qui aura lieu le 31 janvier 2011, à l'Hôtel de Ville, à 20h00.

Art. L1122-17 - Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Le 24 janvier 2011,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

La Secrétaire communale,

Le Bourgmestre,

Séance publique

1. Règlements complémentaires sur la police de la circulation routière relatifs à la création d'emplacements de stationnement pour personnes à mobilité réduite à Vielsalm - Approbation
2. Code forestier – Article 71 – Mise en place de réserves intégrales – Décision
3. Vente de bois de chauffage 2010 – Décision urgente du Collège communal - Communication
4. Chemins vicinaux n° 26 et n° 145 à Provedroux – Régularisation cadastrale et repositionnement des assiettes – Décision de principe
5. Opération de revitalisation urbaine – Dénomination d'une nouvelle place publique - Décision
6. Opération de revitalisation urbaine – Aménagement des espaces publics – Marché de travaux – Mission de surveillance – Avenant au contrat avec l'intercommunale Idélux – Ratification
7. Règlement communal concernant la gestion des déchets – Révision – Adoption
8. Redevance pour les recherches de type généalogique et pour la photocopie de documents – Règlement – Décision
9. Taxe communale sur les pylônes et mâts d'émission et de réception des réseaux de mobilophonie – Approbation
10. Centimes additionnels au précompte immobilier - Citation en justice de l'Etat belge – Désignation de Maître Luc Misson - Ratification
11. Douzième provisoire - Approbation
12. P.C.D.R. – Financement de l'installation d'une turbine sur le plan d'eau – Débat
13. Procès-verbal de la séance du 20 décembre 2010 – Approbation
14. S.A.R. dit « Caserne Ratz » - Arrêté ministériel fixant définitivement le périmètre du site - Information
15. Divers

Huis-clos

Personnel enseignant – Délibérations du Collège communal – Ratification